L'Egalité
de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléphone 351.17.

Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

UNE BELLE OPÉRATION DES SERVICES DE LA SURETÉ

LA FIN DE LA BANDE DE « L'AS DE PIQUE »

Nous avons longuement relaté dans notre précédente édition, la magnifique opération des services de la Sûreté roubaisienne, qui a abouti à l'arrestation de six dangereux individus, auteurs des nombreux cambriolages d'usines commis dans la ville et que nous avons relaté en temps opportun.

MILOWSKI le chef de la bande. — *R. LAPAUW le principal acolyte.* (Photos Reveil)

Grâce à la prespicacité des inspecteurs de Sûreté Tomme et Honoré, il en est maintenant fini de la fameuse bande de « l'As de Pique » dont, sur les sept membres qu'elle comptait, six sont maintenant en prison, tandis que le septième a pris la fuite.

Les services de la Sûreté roubaisienne, dont nous avons publié un résumé succinct de l'activité déployée depuis le mois de mai dernier, date à laquelle M. Darley en a été nommé le chef, viennent ainsi, une fois de plus, de se distinguer par l'arrestation d'une bande dangereuse, ayant déjà à son actif plusieurs cambriolages d'usines à main armée, et donc l'activité ne se serait certainement pas bornée là, et il convient de présenter nos plus vives félicitations à tout le personnel qui collabore étroitement avec les inspecteurs chargés de l'enquête.

DES PASSÉS LOURDEMENT CHARGÉS

Il ne nous a pas été possible hier de publier le « curriculum vitæ » des individus. Nous comblons aujourd'hui cette lacune.

C'est tout d'abord chez Raymond Lapauw, 33 ans, demeurant 38, rue des Champs, cour Parent, 3, maître fraudeur notoire, bien connu des services de police, que se rendirent les inspecteurs Tomme et Honoré. Ils découvrirent, en même temps qu'une partie de la marchandise volée, deux complices : Remi Vanhaverbecke, 21 ans, tisserand actuellement en chômage, domicilié à Lille, 74, rue Charles-Saint-Venant, et Henri Z..., 17 ans, demeurant rue du Marais, dans cette même ville.

Le premier n'est un fraudeur bien connu également des services de police, tandis que le second fait actuellement l'objet d'un mandat d'arrêt pour vol, décerné par M. Lapeyre, juge d'instruction à Lille. Ces deux hommes furent mis en état d'arrestation, ainsi que Lepauw, que les inspecteurs vinrent chercher le soir même à son domicile où il se trouvait alors, en compagnie d'un autre complice : Roger Paupelin, 35 ans, sans profession ni domicile fixe.

Poursuivant leurs investigations, les inspecteurs arrêtèrent encore Jules Botty, 39 ans, électricien, demeurant 48, rue Henri-Carrette, qui, se sachant recherché par la police, était allé se réfugier chez un ses amis, et enfin de Michel Milowski, 20 ans, ouvrier tisserand, domicilié à Lille, 120, rue de Tournai. Ce dernier, le chef de la bande, fut trouvé porteur d'un browning de 65 m/m et, comme Vanhaverbecke, en possession d'une fausse carte d'identité ; nous aurons d'ailleurs l'occasion de parler de cette importante affaire d'ici quelques jours...

LE SEPTIEME INDIVIDU

Un septième individu, dont la complicité est dûment établie, est en fuite. Il s'agit de Julien Leniel, domicilié à Wattrelos, qui s'est invraisemblablement réfugié en Belgique. Les six premiers ont été déférés au Parquet dans la matinée de samedi ; les armes à feu trouvées en possession des inculpés ont été remises à l'autorité allemande, tandis que les couteaux et la matraque, ainsi que la marchandise volée, dont une partie a été retrouvée chez Lepauw et dans une demeure voisine actuellement inoccupée, ont été déposés au greffe.

LES EXPLOITS DE LA BANDE

Parmi les derniers exploits de cette bande, il nous faut signaler les vols commis au cours de la nuit du 20 au 21 décembre, à la teinturerie Vandystaedt, 212, boulevard de Strasbourg, où 20.000 fr. de marchandises ont été dérobées ; chez M. Bauwens, bonneterie, 22, rue des Fondeurs, où, au cours de la nuit du 26 au 27 décembre, ils s'emparèrent de laine et d'objets de bonneterie pour une valeur de 30.000 francs environ et, enfin aux Etablissements F. Masurel et Cie, rue Jacquard. C'est 34.000 fr. de tissus et d'objets divers qui furent volés dans cette dernière entreprise.

Signalons en terminant que l'enquête a permis d'établir que ces individus effectuaient toutes leurs « expéditions » à main armée, et tout porte à croire qu'ils n'auraient pas hésités à faire usage de leurs armes si quelqu'un s'était trouvé sur leur chemin.

A TRAVERS LA VILLE

Des malfaiteurs tentent de cambrioler un café

Samedi, M. Vandenabeele, concierge du Palais de Justice, avertit le commissariat central qu'une tentative de cambriolage avait été commise au Café de l'Europe, tenu par M. et Mme Delvallée, à l'angle des rues des Champs et du Grand-Chemin. Mme Delvallée, qui avait dû s'absenter de Roubaix, avait demandé à Mme Vandenabeele de s'occuper de la fermeture de son café et d'emporter la caisse chez elle. Une demi-heure après son départ, Mme Vandenabeele s'aperçut qu'elle avait oublié de prendre au fond du comptoir un sac de dame renfermant un peu d'argent.

Elle retourna au Café de l'Europe pour réparer son oubli. Elle y constata que des malfaiteurs avaient tenté de s'introduire dans l'immeuble. La police du 1er arrondissement continue son enquête.

UNE CHUTE MALHEUREUSE

En faisant une chute, Mme Vve Liénard, demeurant 10, rue du Viviers, cour Lequeain, s'est fait une fracture de la jambe gauche. Après avoir reçu les soins du docteur Descarpentries, elle a été admise à l'Hôpital de la Fraternité.

UN VOL AUX HALLES

Mme Clara Deneuville, 44 ans, demeurant 6, rue de Tourcoing, cuisinière, s'était rendue samedi aux halles pour y faire des acquisitions. Elle n'était que depuis quelques minutes près d'un étal lorsqu'elle s'aperçut qu'on lui avait subtilisé son portefeuille contenant une somme de 400 fr. La police enquête pour retrouver le voleur.

LES VOLS DE VÉLO

Samedi, au cours de la journée, on a volé sous une porte cochère de la rue Colbert le vélo appartenant à M. Louis De Cock, 48 ans, mentisier, demeurant 10, rue des Récollets.

D'autre part, M. Jules Dorion, demeurant à Croix, 119, rue Emile-Zola, employé à la Fédération Industrielle et Commerciale, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix, a constaté en sortant de son travail, samedi à midi, qu'on lui avait dérobé sa bicyclette entreposée dans le hall de la Fédération. Plainte a été déposée à la police.

SOYEZ EN REGLE

Une infraction aux arrêtés préfectoraux relatifs à la hausse illicite et à la délivrance de fiches de vente, a été relevée contre M. Nicolle Haguette, 55 ans, boucher, 113, rue d'Isly.

PORT D'ARMES PROHIBÉE

M. Gustave Petyt, 23 ans, ouvrier rentreur, domicilié à Wattrelos, 31 bis, rue du Gros-Saule, a été mis en état d'arrestation, pour détention d'un couteau à cran d'arrêt. Il a été déféré au Parquet.

La nouvelle organisation de la vente du beurre

La Mairie communique :

Les commerçants en beurre ont presque tous retiré leurs listes d'inscriptions de clientèle et les cartes de consommateurs ; ceux qui n'en sont pas encore pourvu doivent s'adresser d'urgence au service du ravitaillement, salle Watremez, rue de l'Hospice.

Les consommateurs sont invités à vérifier leur inscription chez leurs commerçants ; en effet, le Comité de Gestion des Produits Laitiers, 141, rue du Molinel, à Lille, a réduit les quantités de beurre allouées à chaque commerçant de notre ville.

Les consommateurs doivent en consequence s'assurer que leurs commerçants possèdent bien la quantité de beurre qui leur permettra de faire face aux inscriptions prises.

Le délai pour les inscriptions des consommateurs est prolongé jusqu'à lundi soir 13 janvier.

Il est bien entendu que les inscriptions effectuées actuellement *ne concernent que le beurre* et que les consommateurs conservent pour toutes les autres denrées, l'entière liberté de se fournir chez les commerçants de leur choix.

Les commerçants, possesseurs de la carte professionnelle F, ne sauraient mettre comme condition à l'inscription des consommateurs, l'obligation pour ceux-ci de se fournir chez eux, pour toutes les autres denrées ; d'ailleurs les épiceries ne seront nullement réparties sur la base indiquée pour les inscriptions faites pour le beurre.

Les commerçants voudront bien remettre leurs listes de clientèle, *mardi prochain au service du ravitaillement, salle Watremez, rue de l'Hospice,* aux heures qu'indiquera un prochain communiqué.

Le Comité local de contrôle de la répartition des marchandises sera bientôt en mesure de préciser dans quelles conditions les commerçants seront approvisionnés en beurre.

Enfin, il est rappelé que la vente du beurre est suspendue jusqu'à de nouvelles et prochaines instructions du Comité.

MORTS POUR LA FRANCE

La mairie de Roubaix a reçu notification du décès au champ d'honneur, des militaires ci-après :

Gaston Leroy, 38 ans, demeurant 26, rue de Soubise, cour St-Pierre, soldat au 302e Régiment d'Artillerie, décédé le 16 juin dernier et René Wacheux, demeurant, 83, rue Chanzy, soldat au 12e Régiment régional, décédé à Dunkerque, à l'âge de 41 ans.

PERMANENCE ARTISANALE

L'Union des Artisans de la Région du Nord (U.A.R.N.) informe ses nombreux adhérents de Roubaix-Tourcoing que les prochaines permanences auront lieu le lundi 13 janvier :

A **ROUBAIX**, 13, rue du Pays, de 17 à 19 heures.

A **TOURCOING**, 2, Place de la République, de 15 à 16 h.

Pour tous renseignements concernant la législation artisanale et la délivrance des certificats pour l'inscription au registre des Métiers.

AUX LOISIRS LITTERAIRES ET ARTISTIQUES

RUBENS, DIPLOMATE ET ARTISTE

A l'occasion du tricentenaire de Rubbens, la prochaine réunion des « Loisirs littéraires et artistiques » sera consacrée à la présentation d'une causerie par M. J. Van den Driessche, secrétaire général de la Chambre de Commerce et par M. J. Steelandt, professeur de peinture au Collège de Tourcoing. Tour à tour, ils parleront de Rubbens, diplomate et artiste. Rubens diplomate, c'est, certes, un aspect sous lequel on n'avait pas coutume, jusqu'à ce jour de voir présenter le grand artiste. M. Van den Driessche ne manqueira pas d'éveiller la curiosité de l'auditoire.

De son côté, M. Steelandt, en évoquant Rubens artiste, illustrera sa causerie de projections formant une collection des œuvres du peintre et qui sont de pures merveilles.

Comme de coutume, la réunion se tiendra au Café de Mons-en-Barœul elle aura lieu le dimanche 19, à 15 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissance : Raymond de Souza, de Flers-Lille, reu du Receuil, 37.

Publications : Lucien Ramon, contremaître, rue Pellart, 10 et Adèle Rasson, coupeuse, rue Fourcroy, 20, cité Lauwers, 6 ; Edmond Parsy, chauffeur d'autos à Roubaix, rue de Constantine, 179 et Lucienne Devos, remailleuse à Roubaix, avenue Alfred Motte, 89 ; Jules Lukacsovits, débourreur, rue de la Guinguette, 62 et José Chuin, doubleuse, même adresse.

Décès : Jeanne Schroyens, ép. Dumont, 35 ans, rue Michelet, 13, à Wasquehal ; Serge Couvelard, 4 mois, rue Bayard, 37 ; Pierre Verbeeck, 13 ans, quai de Gravelines, 16 bis ; Jean Houdiard, 71 ans, rue Lacroix, 11.

WATTRELOS

Un ouvrier du chemin de fer est tué au cours d'une manœuvre

Vendredi, vers 8 h., un accident mortel s'est produit au Dépôt de la Cie des chemins de fer, rue du Mont-à-Leux, à Wattrelos. Au cours d'une manœuvre effectuée par une locomotive et un tender, en vue de passer d'une voie à une autre, un manœuvre spécialisé au service de ladite Compagnie, a été heurté et coincé entre le sol et la timonerie de frein du boggie avant du tender. Lorsque les ouvriers parvinrent à le dégager, il avait cessé de vivre.

Il s'agit de M. Boutillier Xavier, 26 ans, manœuvre spécialisé à la Cie, Marié, père d'une fille de 18 mois, demeurant à Wattrelos, rue du Mont-à-Leux, 38.

Vol à la gare de Tourcoing

Le nommé Vlieghe Jean-Joseph, 61 ans, tapissier, demeurant à Wattrelos, rue du Tilleul, 59, a fait l'objet d'un procès-verbal, qui a été transmis au Parquet, pour vol commis à la gare de Tourcoing, en mai dernier, c'est-à-dire au moment de l'évacuation.

Une perquisition effectuée à son domicile a amené la découverte de quatre paires de bottes en caoutchouc, une paire de gants en caoutchouc, quatre sacs de couchage, une pelle, une pioche et 45 briquettes de paraffine pesant chacune 250 grammes.

Entre temps, Vlieghe a vendu une coupe de tissu qui provenait également de la gare de Tourcoing.

Le Ravitaillement

Distribution du 1 3au 18 janvier : Cristaux, 1 kilo par personne, 1.20 ; malt torréfié, 0.200 par personne, 1 fr. 70 ; vente libre de jus de fruits, extrait d'eau-de-javel, paquet pour deux litres, oranges, clémentines, mandarines, dattes, marrons.

Avis très important : Le service de contrôle installé à la mairie étant automatiquement supprimé, à partir de lundi prochain 13 janvier, les commerçants détaillants se présenteront directement à la Société du Stade A. Prouvost, 161, rue du Commandant Bossut, à Wattrelos, où les livraisons seront effectuées en même temps que les commandes dans l'ordre suivant :

Secteur A, de 1 à 20, le lundi, de 8 h. à 11 h. ; secteur A, de 21 à 45, le lundi, de 14 h. à 17 h. ; secteur B, de 1 à 20, le mardi, de 8 h. à 11 h. ; secteur B, de 21 à 38, le mardi, de 14h. à 17 h. ; secteur C, de 1 à 25, le mercredi, de 8 h. à 11 h. ; secteru D, de 1 à 20, le *mercredi*, de 14 h. à 17 h. ; secteur D, de 21 à 30, le jeudi, de 8 h. à 11 heures.

PAIEMENT DES SECOURS

On paiera, au bureau d'assistance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, le jeudi 16 janvier, les allocations d'assistance aux viellards, infirmes et incurables : de 9 h. à 11 h., numéros 1 à 800 ; de 14 h. à 16 h., 801 et plus.

Les allocations d'assistance aux femmes en couches et les primes d'allaitement maternel.

Se munir de la carte d'identité.

Dispensaire antituberculeux. — Prochaines séances de consultations, rue des Prés : jeudi 16 janvier, de 14 h. à 16 h., Docteur Bauwin ; samedi 18 janvier, à 15 h., Docteur Bauwin.

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 16 janvier, de 10 h. à 12 h.

Amicale du Centre. — Mardi 14 janvier, à 18 h. 30, réunion des amicalistes dans la salle du Centre, rue Jean-Jaurès. Ordre du jour : affiliation à la fédération nationale des œuvres de l'enseignement.

Etat Civil. — **Naissances** : Renelde Vandeveide, rue Jeanne d'Arc, cité Bettremieux, 10.

Décès : Marie Dehague, Vve Martin, 87 ans, rue des Poilus, 6.

CROIX

Un vieillard est frappé de congestion sur la route

Jeudi vers 17 h. 30, un octogénaire, M. Edouard Fix, âgé de 81 ans, demeurant rue Eugène Guillaume, 44, s'est affaissé sur le sol alors qu'il passait rue de Lille, à l'angle de la rue Gustave Dubled. Relevé par des passants il reçut des soins du docteur Darras qui ne put que constater le décès dû à une congestion cérébrale occasionnée par le froid.

Le corps fut transporté au domicile du défunt.

LES HEURES D'OUVERTURE DE BUREAUX DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie ne sont plus ouverts au public que de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., tous les jours de la semaine ; le dimanche une permanence fonctionne à l'Etat civil pour les déclarations de naissances et de décès, ainsi que pour des questions d'extrême urgence.

La fermeture des bureaux à 16 h. a du être établie afin de permettre au personnel des différents bureaux d'expédier le courrier du jour ; on ne peut se faire une idée, à l'heure actuelle, par suite des circonstances, du travail que le personnel de la mairie doit expédier après la fermeture des bureaux au public. D'ailleurs il suffit d'une seule visite à l'Hôtel de Ville pour constater comment sont littéralement assiégés les divers guichets quel que soit le jour de la semaine ; dès lors on comprendra facilement que pendant ces moments il est impossible aux employés de procéder en même temps à la préparation du courrier qui chaque soir doit être prêt à prendre le chemin qui lui est assigné.

La population se prête aisément à cette nouvelle formule, mais il arrive que des personnes mal renseignées se rendent à l'Hôtel de Ville et se heurtent à la consigne ; elles ne doivent s'en prendre qu'à elles mêmes de leur aventure.

Consultations de nourrissons. — La dernière séance de consultations des nourrissons du mois de janvier aura lieu le mercredi 15 janvier, de 15 h. à 16 h. à la Maternité, 5, avenue G. Delory ; ces consultations sont gratuites, elles sont très recommandées aux jeunes mamans qui manquent d'expérience, mais elles sont utiles à toutes.

Consultations prénatales. — Des consultations prénatales seront données le jeudi 16 janvier de 14 à 17 h. à la Maternité, 5, avenue G. Delory ; ces consultations sont absolument gratuites et n'engagent en rien les futures mères ; ainsi que nous l'avons dit déjà les jeunes mères peuvent y trouver des chambres isolées si elles ne désirent pas se trouver dans des chambres communes, il suffit d'en faire la demande et de payer un léger supplément.

Etat civil. — Naissance : André Venet, rue Jean Jaurès, cour du Pavillon Chinois, 9.

Décès : Edouard Fix, 81 ans, rue Eugène Guillaume, 44, décédé rue de Lille.

WASQUEHAL

DISTRIBUTION DE CARTES DE POMMES DE TERRE

Mardi 14 janvier, des cartes de ravitaillement en pommes de terre seront distribuées à la population dans l'ordre suivant : pour le centre, salle des fêtes, rue Jean Macé, de 9 à 12 heures, pour les numéros 1 à 1.200 et de 14 à 16 heures, pour les numéros 1.201 à la fin.

Pour le Capreau, salle des fêtes annexe, rue de Roubaix, le même jour, de 9 à 12 h., pour les numéros 1 à 1.000 et de 14 à 16 h., pour les numéros 1.001 à la fin.

Se munir de la carte familiale de ravitaillement.

En cette circonstance, et devant l'insuffisance des arrivages, il est fait appel à la solidarité et au bon cœur des habitants qui possèdent un stock suffisant de pommes de terre pour laisser aux familles qui en sont dépourvues, la quantité à laquelle ils pourraient prétendre.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement du coupon N. 1, afférent à la première quinzaine de janvier, aura lieu au bureau de postes rue Ferrer, jeudi 16 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les numéros 1 à 700 et de 14 à 17 h., pour les numéros 701 à la fin. Chaque coupon devra être signé par le bénéficiaire au recto et au verso.

Cartes nationales de priorité. — *Les mères se trouvant dans les conditions requises pour bénéficier de la carte nationale de priorité,* sont priées de ne pas se déranger actuellement, la mairie se trouvant dépourvue des cartes nécessaires. Un nouvel avis sera publié ultérieurement indiquant à partir de quelle date les intéressées pourront se présenter utilement à la mairie.

Avis aux A. C. de 50 ans. — La permanence mensuelle de La Fraternelle des A. C. du centre ne fonctionnant plus depuis le début des hostilités, les anciens combattants atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire nés jusqu'au 25 janvier 1891, pourront s'adresser à la mairie (3e guichet) pour la constitution de leur dossier. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte du combattant.

A la Jeune France. — Les cours gratuits de solfège et d'instruments reprendront au siège de l'Harmonie la « Jeune France », 8, rue Pasteur le dimanche 2 février, à 10 h. Les inscriptions des nouveaux élèves sont reçues dès à présent au local.

Harmonie J.-Bte Lepers. — Mercredi 15 et jeudi 16 janvier, à 18 h. cours de solfège et d'instrument au siège, Café de l'Ecluse, 17, rue Jean Macé, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Service de la voirie. — Mardi 14 janvier, de 14 h. 30 à 15 h. 30, réunion à la mairie de la commission municipale de voirie pour examen des nouvelles demandes et pour fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc.., etc...

FLERS

UNE HISTOIRE PRESQUE CENTENAIRE

Le Conseil municipal de Croix se référant aux désirs exprimés par les habitants du Breucq, nous l'avons vu dans l'article précédent, avait accepté d'incorporer le hameau du Breucq au territoire de la ville ; mais il fallait étayer cette décision sur des raisonnements susceptibles d'amener la municipalité de Flers-Breucq à accepter ce divorce d'une partie de ses électeurs.

Le Conseil de Croix, le 26 août 1846, présentait les considérants suivants en faveur de l'annexion :

Considérant qu'il n'y a pas lieu de rejeter la demande des pétitionnaires pour le motif que leur pétition est appuyée par plusieurs signatures prises parmi leurs employés, d'autant plus qu'à l'exception d'une ferme, d'une boulangerie et de deux ou trois autres maisons, tout le reste de la population est attaché à l'un ou à l'autre de ces établissements ; que le hameau du Breucq n'existe réellement que depuis l'établissement de ces teintureries, qu'il n'a été formé que par elles ;

Considérant que les pétitionnaires sont les seuls intéressés au changement de circonscription des deux communes de Croix et de Flers puisqu'eux seuls en éprouvent le besoin;

Considérant qu'il résulte de l'enquête faite par M. le juge de paix du canton de Lannoy, que les sieurs Ducatillon et J.-B. Desreux sont les seuls habitants du hameau du Breucq dont les noms figurent comme opposants ;

Considérant que quand même la commune de Flers mettrait à exécution le projet d'un pavé conduisant du Breucq au centre de la commune, la distance qui le sépare de la Mairie, de l'église, de l'école et du cimetière ne serait pas moins incommode, elle deviendrait même plus grande, car de trois-quarts d'heure qu'elle est aujourd'hui, elle serait d'une heure.

Considérant que la chapelle construite au château du Sart ne change que faiblement la position des habitants du Breucq, vu que ce n'est pas du côté de la fréquentation de l'église pour les offices, que les inconvénients existaient, puisque ceux qui le désirent peuvent se rendre à l'église de Croix. Il ne faudra pas moins se rendre à l'église et à la Mairie de Flers pour les convois, les mariages et les baptêmes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal et les plus imposés émettent le vœu, et c'est celui de toute la commune, que le hameau du Breucq, conformément au désir des pétitionnaires, distrait de la commune de Flers, soit réuni à celle de Croix.

Croix acceptait..., mais Flers refusait... Cette dernière commune n'entendit se laisser amputer de la moindre parcelle de son territoire. C'est pourquoi, malgré la demande de la presque totalité de la population, le hameau du Breucq, qui voulait faire sa petite Savoie, mais 14 ans avant celle-ci, est resté une section de Flers-Lille.

Et cependant ce n'est pas la faute de la Marque, qui, paraît-il, l'aurait voulu.... Ici, c'est la municipalité de Flers qui ne l'a pas voulu.. lanturlu.

AU RAVITAILLEMENT

Le comité de ravitaillement mettra en vente dans les premiers jours de la semaine prochaine et chez les épiciers de la commune, les denrées suivantes :

Sel fin, 250 gr. par personne; casse-croûte, 10 biscuits par personne; cassonnade, 200 gr. par personne ; chocolat 6 tablettes par personnes; sucre candi, 40 gr. par personne ; pois cassés, 40 gr. par personne ; pains d'épices, 300 gr. par personne; confiture, 330 gr. par personne; vinaigre, 2 décilitres par personne ; moutarde, à volonté.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les bénéficiaires des allocations militaires peuvent retirer au bureau annexe rue J.-Bte Bonte de 14 à 18 h., leur certificat de paiement pour le 1er trimestre 1941.

LYS

Visite du contrôleur. — M. le Contrôleur des Contributions directes sera de passage à la Mairie de Lys le mardi 14 janvier de 14 h. 30 à 16 h. 30 où il se tiendra à la disposition des habitants. Il invite tout particulièrement les commerçants ayant apporté des modifications à leur exploitation à lui rendre visite en vue de la mise au point de leur patente de 1941.

Avis aux familles des prisonniers. — Les personnes n'ayant pas encore fourni en Mairie l'adresse de leur prisonnier et les renseignements demandés par un récent avis de presse sont invitées à le faire lundi 13 janvier de 9 h. à midi dernier délai ; des dispositions devant être prises ensuite pour l'expédition d'un colis.

Tournée du percepteur. — M. le Percepteur se rendra à la mairie le mercredi 15 janvier de 9 h. à midi et de 14 à 15 h. pour percevoir les impôts.

Etat civil. — Le service de l'Etat civil a enregistré au cours de l'année 1940 les actes suivants: 56 naissances d'enfants vivants ; 2 reconnaissances ; 37 mariages et 2 jugements de divorces ; 98 décès ; 1 mort-né ; 29 transcriptions et 1 ordonnance rectificative.

LANNOY

SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Le Syndicat de la Métallurgie du canton de Lannoy, informe les familles de ses adhérents prisonniers de guerre, qu'un troisième secours est payable.

S'adresser tous les jours, de 9 h. à 12 h., à la Bourse du Travail, 12, rue Nationale, à Lannoy, guichet N° 3 (sauf le lundi).

Pour toucher ce secours, prière de se munir de la carte syndicale de l'intéressé et d'une pièce indiquant qu'il est prisonnier.

LEERS

Cartes de priorité. — Les cartes de priorité en faveur des mères de famille seront délivrées à la mairie à partir du mardi 14 janvier. Peuvent obtenir la carte de priorité : 1. Les mères de famille ayant au moins trois enfants vivants de moins de 14 ans ou deux enfants de moins de 4 ans.

2. Les mères décorées de la médaille de la Famille française. Les pièces suivantes seront exigées : a) pour les mères de famille ayant au moins trois enfants vivants de moins de 14 ans ou deux enfants vivants de moins de 4 ans ; le livret de famille. Une photographie d'identité de la mère.

b) Pour les mères décorées de la médaille de la Famille française : le livret de famille; le diplôme de médaillée ou la médaille elle-même; une photo.

Les avantages accordés aux personnes possédant ladite carte sont les suivants : droits de priorité pour l'accès aux bureaux et aux guichets des administrations et services publics, aux transports publics et aux magasins de commerce.

Mise en congé des prisonniers soutiens de famille. — Les services de la mairie peuvent procéder dès à présent à la constitution des dossiers pour la demande de mise en congé de captivité des pères de 4 enfants mineurs et des fils aînés des familles comptant au moins quatre enfants mineurs.

Les personnes intéressées voudront bien se présenter le plus tôt possible au secrétariat de la mairie, munies de leur livret de famille.

CAMUS
FINE CHAMPAGNE
1129

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

MARCQ-EN-BARŒUL

AVIS AUX DÉTENTEURS DE CHEVAUX ET MULETS DE RÉCUPÉRATION

Les détenteurs de chevaux et mulets de récupération sont informés que par ordre de la Kommandantur tous les chevaux et mulets de butin dont le droit de propriété n'est pas fixé, doivent être menés à la caserne St-Ruth, à Lille, le mardi 14 janvier de 9 à 12 h.

Les chevaux et mulets reconnus inaptes à servir l'Armée, seront vendus dans la même journée, dans l'après-midi, aux enchères.

Les personnes qui ne présenteraient pas leurs chevaux ou mulets seront déclarées responsables et punies.

En conséquence, tous les habitants, détenteurs de ces animaux, sont instamment priés de se rendre le 14 janvier, à 9 h. précises, avec les chevaux et mulets de butin, au point de rassemblement de Marcq, c'est-à-dire angle du Bd Clémenceau et rue Nationale, en vue de l'acheminement vers Lille, où tous les animaux seront présentés en même temps (présence obligatoire).

AVIS A LA POPULATION

A plusieurs reprises, il a été constaté que certaines personnes, munies de la carte de priorité qui leur avait été attribuée, en profitaient non seulement pour se faire servir chez les différents marchands, mais pour prendre en même temps des marchandises pour leurs voisins et connaissances.

M. le Maire informe la population que cette façon de procéder est absolument interdite et que des sanctions sévères seront prises contre les possesseurs de cartes qui abuseront de la priorité qui leur est essentiellement personnelle.

D'autre part, il est interdit aux bouchers de recevoir des commandes à l'avance.

La police locale a reçu des instructions en ce sens et veillera à l'application rigoureuse de ces règlements.

Etat civil. — Naissances : Hervé Lefebvre, 24, rue Pasteur ; Lucien Vandenhende, rue Ste-Marie, cour Marescaux, 3.

Publications : Raymond Hanquet, monteur, 91, rue du Plouich et Marcelle Dekeersschieter, piquirière, à La Madeleine.

Décès : Adrienne Lamory, épouse Janssens, 5 6ans, rue Canrobert, 19 - François Ramart, ouvrier agricole 57 ans, hameau du Quesne. — Léonie Delobel, veuve Leroy, 85 ans rue du Lazaro, 44. — Jean Charlet 1 mois 1/2, rue Jacquard, 41. — Dominique Layen, cafetier, 70 ans rue J. Delcenserie, 192. — Désiré Van Geem, retraité, 65 ans, rue du Dépôt, 96. — Maria Poffyn, Vve Tersi 78 ans, rue Pasteur, 38. — Joseph Meeuws, 82 ans, rue des Alliés, 5.

TEMPLEUVE

Comité d'entr'aide aux prisonniers Une réunion du Comité d'entr'aide aux prisonniers, présidée par M. Achille Wuillemo, maire, a eu lieu jeudi soir, à la Mairie.

Etaient présents : Mesdames G. Dubreucq, Niquet et Lemaire ; MM. L. Brienne, Basseux, G. Dubus, H. Bigotte et V. Olivier.

Diverses questions ont été décidées dans les maisons. A cet effet, une réunion des dits quêteurs aura lieu dimanche 12 janvier, à onze heures (heure allemande), à la Mairie, pour répartir le rôle de chacun.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

PLAINTES POUR VOLS DE LAPINS, DE VÉLOS, DE SAC A MAIN, DE PLANCHES

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : Mme Laurent, née Wispelaere Adélaïde, 15, rue de Bergues, à Lille, pour vol de 5 lapins, commis dans le clapier installé dans le jardin attenant à son habitation, le 9 courant, vers 23 h. 45. Préjudice : 250 francs.

— M. Descamps Roger, 14, rue Doudin à Lille, pour vol de sa bicyclette, estimée 500 francs, commis vers 11 h., face au N° 4 Square Ruault.

— M. Amieux Marc, 29, rue des Sarrazins, également pour vol de sa bicyclette, valant 800 fr., commis vers 14 h. 15 dans le hall du journal « La Dépêche », rue Nationale.

— Mme Lefebvre, née Burette Olive, 72, avenue Butin à Lille, pour vol de son sac à main, contenant 195 francs, sa carte d'identité et divers objets, commis vers 15 h. 30, dans le salon d'essayage de son magasin, 58, rue de Paris.

— M. Leroy Julien, directeur de la maison Anicot, bois en gros, rue Bolivar, pour vol de 12 planches de chêne, d'une valeur de 250 francs, commis la nuit dernière.

UN ACCIDENT DE TRAVAIL

Vendredi vers 10 h., M. Fiévet Edmond, 42 ans, demeurant à Hellemmes, 64, rue du Docteur Huart, ouvrier vitrier au service de la maison Onys, 15, rue d'Holbach à Lille, procédait à des travaux de vitrerie, sur un lanterneau du garage exploité au N° 32, rue Jeanne d'Arc, par M. Bossuyt, lorsque, par suite de la rupture des cornières sur lesquelles il avait posé des planches pour effectuer la pose de vitres, il est tombé dans le garage, se blessant sérieusement.

M. Fiévet a été transporté en ambulance à l'Hôpital de la Charité et sa famille a été avisée.

CAMION CONTRE RÉVERBÈRE

Vendredi vers 19 h., M. Degravier Victor, demeurant à Lille, 28, rue Brûle-Maison, a signalé au gardien de la paix Hubert, qu'un camion hippomobile de la maison Pierchon avait renversé un réverbère installé face à son domicile. Le gardien de la paix précité a averti la Compagnie du Gaz.

RENVERSÉE PAR UN CYCLISTE

Vendredi à 17 h. 15, Mme Grundwald Emilia, 65 ans, ménagère, 28, rue St-Sauveur, à Lille, a été renversée, à l'angle des rues de Paris et Gustave Delory, par le cycliste Eylettens Louis, 190, rue d'Artois à Lille, qui circulait rue de Paris en se dirigeant vers la place du Théâtre.

Mme Grundwald, qui n'a été que contusionnée légèrement à un genou, a déclaré ne vouloir donner aucune suite à cette affaire.

DANS LA MAGISTRATURE

M. Mérimé, ancien juge, suppléant au tribunal civil de Valenciennes vient, par décret paru à l'Officiel, d'être nommé substitut de M. le Procureur de la République à **Lille.**

Certificat d'Etudes Supérieures d'Hydrogéologie, Hygiène de l'eau et du sol

Les étudiants désireux de suivre les cours du certificat d'études supérieures d'hydrogéologie, hygiène de l'eau et du sol, sont priés de se faire inscrire au secrétariat de la Faculté des Sciences le plus tôt possible.

Permanence artisanale

La prochaine permanence de l'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) aura lieu à Lille, 10, rue des Arts (2e étage), le lundi 13 janvier, de 9 à 11 heures. Pour tous renseignements concernant la législation artisanale et la délivrance des certificats pour l'inscription au registre des métiers.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.25)

Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

MORT POUR LA FRANCE

La Mairie a été officiellement avisée du décès de M. Jean Descomber, commis des P.T.T., demeurant rue St-Jacques. Sympathiquement connu dans notre ville où il était arrivé en 1935, le défunt était sergent-chef radio à la VIIe Armée.

Il fut blessé grièvement à **Le Catelet** (Aisne) et conduit à l'Hôpital de **Marcoing**, puis à l'Hôpital Américain de Neuilly, où il vient de mourir des suites d'une grave opération.

La famille du défunt a été prévenue avec tous les ménagements d'usage par l'administration municipale qui a fait présenter ses condoléances.

AU RAVITAILLEMENT

Le Directeur du Service de Ravitaillement général fait connaître qu'en raison de la mauvaise saison qui aggrave les difficultés de transport, l'huile de décembre n'a pu être entièrement distribuée.

A titre exceptionnel, les tickets de décembre seront valables jusqu'au 15 janvier. Passé cette date ils seront périmés d'une manière absolue.

Le paiement des primes d'allaitement maternel

Le paiement des primes de l'Allaitement maternel pour le mois de décembre, aura lieu au siège du Bureau de Bienfaisance le mercredi 15 janvier, à 14 heures 30.

Se munir de la carte verte délivrée par la Sauvegarde des Nourrissons et de la carte d'identité.

Chevaux prêtés par l'armée allemande

Tous les chevaux et mulets prêtés par l'Armée allemande ainsi que tous les chevaux et mulets de butin dont le droit de propriété